



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2025-03-08

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Aménagement intérieur « Accueil de loisirs »
Lot n°6 Serrurerie - Escalier

AVENANT N°1

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Dans le cadre du marché pour l'**Aménagement intérieur « Accueil de loisirs » Lot n°6 Serrurerie - Escalier** avec l'**Entreprise L'ATELIER DU FERRONNIER** dont le siège se situe 315 Les Valentins 05000 PELLEAUTIER il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 16 573,29 €
- Taux de la TVA : 20 %
- Montant TTC : 19 887,84 €

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet les travaux complémentaires à réaliser à la demande du Maître d'ouvrage comprenant :

- Fourniture et main d'œuvre rallonge des mains courantes -
- Fourniture et main d'œuvre modification de la gâche du portillon

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 316,53 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 379,84 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 1,91 %

Nouveau montant du marché public :

- Montant HT : 16 889,82 €
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TTC : 20 267,78 €

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer l'AVENANT N°1 avec l'Entreprise L'ATELIER DU FERRONNIER.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le préfet des Alpes de Haute Provence et à l'Entreprise L'ATELIER DU FERRONNIER.

Fait à Sisteron, le 8 avril 2025

**Pour copie conforme
Le Maire,
D. SPAGNOU**